

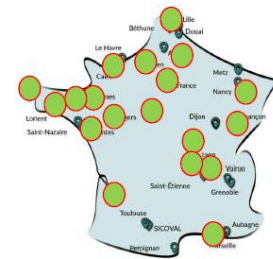


Rn PAT
Réseau national
Pour un **Projet Alimentaire Territorial**
Co-construit et partagé



***Forum ouvert Saison 1
02 juillet 2018***

Une journée particulière ... à 77



**Forum final de la saison 1
du RnPAT**



Lundi 2 juillet 2018

De 9h30 à 16h30

à la Maison des Chambres d'agriculture
9 avenue George V – 75 008 Paris



Etat/
Collectivités

31 (30)

Monde
économique

26 (17)

Recherche

6+10 (5+5)

Société Civile

4 (2)

Un forum ouvert à 4 temps

1. Co-construire son PAT : démarches et points de vigilance
2. Comment les territoires s'emparent du dispositif PAT ?
3. Point de vue du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
4. Conclusion de la journée



1- Co-construire son PAT

Le Projet Alimentaire Territorial

« Les actions répondant aux objectifs du programme national pour l'alimentation et aux objectifs des plans régionaux de l'agriculture durable (...) peuvent prendre la forme de **projets alimentaires territoriaux**. Ces derniers visent à **rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation.** »

(Définition : Code rural et de la pêche maritime, Livre préliminaire, Art. L1-III et Art. 111-2-2)

**Loi LAAF du 13 octobre 2014 + Instruction du Gouvernement
DGAL/SDPAL/2017-294 du 30 mars 2017**

Le cadre de référence commun



Ordre de méthode

Direction générale de l'alimentation
Service de l'alimentation
Sous-direction de la politique de l'alimentation
Bureau du pilotage de la politique de l'alimentation
251 rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15
0149554955

N° NOR AGRG1709978C

Instruction du Gouvernement

DGAL/SDPAL/2017-294

30/03/2017

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Dispositif de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux (PAT) par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Destinataires d'exécution

Préfets de région
Préfets de département : pour information

Résumé : Cette circulaire a pour objet de définir le dispositif de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux (PAT) par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, introduits par les articles I-III et 39 de la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

Textes de référence : Articles L. 1-III et L111-2-2 du code rural et de la pêche maritime
Instruction technique DGAL/SDPAL/2016-153 du 23/02/2016 : Mise en œuvre par les DRAAF/DAAF de la politique publique de l'alimentation sur la période 2016-2017.

L'instruction précise la définition par 12 critères :

- 6 de ces 12 critères précisent les objectifs et le champ d'intervention du PAT,
- 3 critères précisent le contenu du PAT
- 3 critères précisent le processus d'élaboration

Une reconnaissance du PAT par le MAA



19 PAT reconnus par le Ministère de l'agriculture



19 PAT RECONNUS PART LE MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Juin 2018



cartographie : www.comersis.com

Alimentons le débat !



Alimentation
Santé
Environnement
Qualité de vie



Lundi 6 février 2017
de 9h à 16h à **LEGENDORIA**
Château de Bernicourt
à Roost-Warendin

Ensemble, conjugons nos énergies afin
de contribuer durablement à la santé et
au bien-être des habitants du territoire.



1.1 - L'analyse

Le PAT

➤ Quelle définition ? Quel matériau ?

Bien distinguer

Sous le vocable PAT, on désigne des réalités diverses :

Des préfigurations de PAT : le terme a été employé pour étudier en amont de la Loi et juste après, des projets locaux sensés préfigurer le PAT.

Des PAT en élaboration : c'est dans la majorité des cas, ce processus que l'on appelle PAT

Les réponses à l'AAP PNA dans la catégorie PAT, y compris des démarches méthodologiques en vue de développer des PAT

Des PAT reconnus par le Ministère de l'Agriculture (18 en juin 2018)

- ✓ Etudes de préfiguration
- ✓ Résultats questionnaire préfiguration
- ✓ Réponses aux AAP PNA depuis 2014
- ✓ Enquêtes Terres en villes et APCA
- ✓ Travaux en cours portés à connaissance

Le PAT

➤ Deux grandes familles



- La famille des PAT agri-alimentaires
 - PAT agri-alimentaire ponctuel
 - PAT agri-alimentaire structurant
- La famille des PAT systémiques (ou transversaux)

Le PAT agri-alimentaire structurant



Fiche retour d'expérience



Projet Alimentaire Territorial de Tulle agglomération

Vaches dans un champ de Chantebrière

Tulle agglomération

La communauté d'agglomération de Tulle qui se situe au cœur de la Corrèze, en Nouvelle-Aquitaine est composée de 45 communes, soit près de 45 000 habitants. Les axes de peuplement et de communication du territoire se structurent autour des vallées et des axes routiers principaux. La ville de Tulle qui regroupe un tiers des habitants du territoire concentre une grande partie des activités économiques de l'agglomération. Le

secteur tertiaire – notamment les emplois publics – sont particulièrement bien représentés au sein de l'agglomération du fait du statut de préfecture de la ville de Tulle. Toutefois, le territoire demeure rural, et l'agriculture un secteur structurant. C'est pourquoi, l'une des préoccupations majeures pour l'agglomération porte sur le métier d'agriculteur et l'avenir de l'agriculture sur le territoire.

Quelques données clés

- 70 % des exploitations agricoles spécialisées en vaches allaitantes (brouard, veau sous la mère)
- Près d'1/4 des terres agricoles à l'avenir incertain
- 26 exploitations sur 600 labellisées AB (soit seulement 2% des surfaces de Tulle Agglomération)
- 2 % des entreprises agricoles ont trait à la production de porcs, volailles, lait, fruits & légumes
- 3 établissements sur le territoire proposent des formations aux métiers agricoles et métiers de bouches

Une situation agricole préoccupante sur le territoire

L'agglomération de Tulle est confrontée à des difficultés agricoles importantes. Celles-ci sont d'ordre démographique, économique et social. Peu diversifiée, l'agriculture locale se caractérise avant tout par des exploitations d'élevage bovin (viande) et par des productions de type brouards ou vœux de lait sous la mère. Cette quasi monoproduction peu rémunératrice induit une forte dépendance d'un grand nombre d'agriculteurs aux aides publiques et se traduit par une faible représentation des activités agro-alimentaires de transformation et de distribution sur le territoire. Plusieurs exploitants et éleveurs font face à des situations de précarité majeure. À l'image du reste de la France, le territoire connaît une diminution progressive mais importante du nombre d'agriculteurs et d'exploitations. Dans un contexte et une culture où la transmission hors cadre familial est encore peu pratiquée, les générations peinent à se renouveler et le territoire peine à attirer de nouveaux exploitants. L'installation et la transmission des exploitations agricoles constituent de réels enjeux pour l'agglomération de Tulle.

C'est donc pour répondre aux défis que représente l'activité agricole pour l'aménagement et le dynamisme économique et social du territoire, que l'agglomération de Tulle a fait le choix de mettre en œuvre un projet alimentaire territorial.

Animation sur les produits locaux auprès d'enfants

Rédaction Chantebrière d'Agriculture France Août 2017

« Très vite nous avons pensé la restauration collective. Nous avons souhaité entrer par ce champ en abordant de façon conjointe toutes les autres questions : foncier, installation, transformation, circuits courts, etc. »

D. Bertholy

x objectifs pour répondre aux défis posés par l'activité agricole

Maintenir l'activité agricole sur le territoire

Travailler sur les questions d'installation / transmission

Relocaliser une partie de l'économie alimentaire sur le territoire

- Organisation de rencontres entre des cédants et des candidats à l'installation
- Création d'espaces tests pour que des jeunes puissent s'essayer avant de lancer leur propre exploitation

Structuration d'une offre alimentaire locale

Approvisionnement local de la restauration collective

- Appui à la diversification
- Création d'un atelier collectif de transformation
- Réflexion sur la création d'une plateforme de services, dont logistique orientée vers la RHD
- Réflexion sur la création d'une légumerie

Action lancée dans la restauration collective scolaire du territoire

Le PAT systémique (ou transversal)

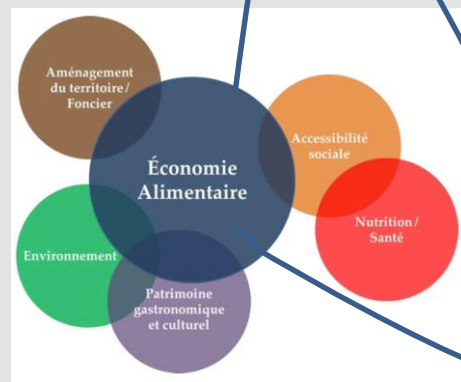
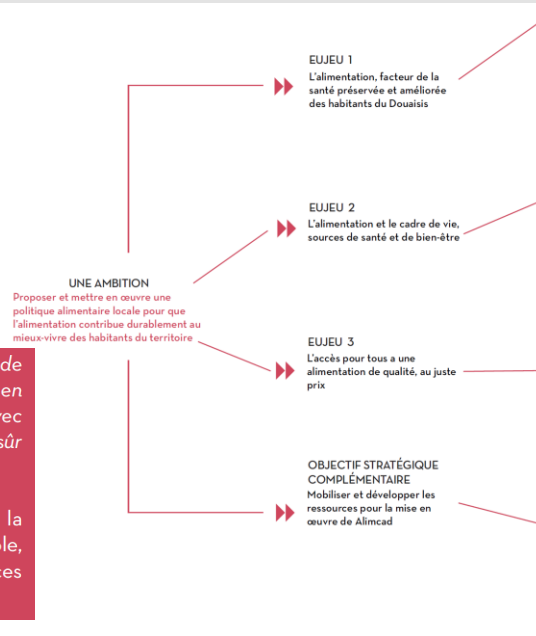


PAT = AgriCad, BioCad et AlimCad

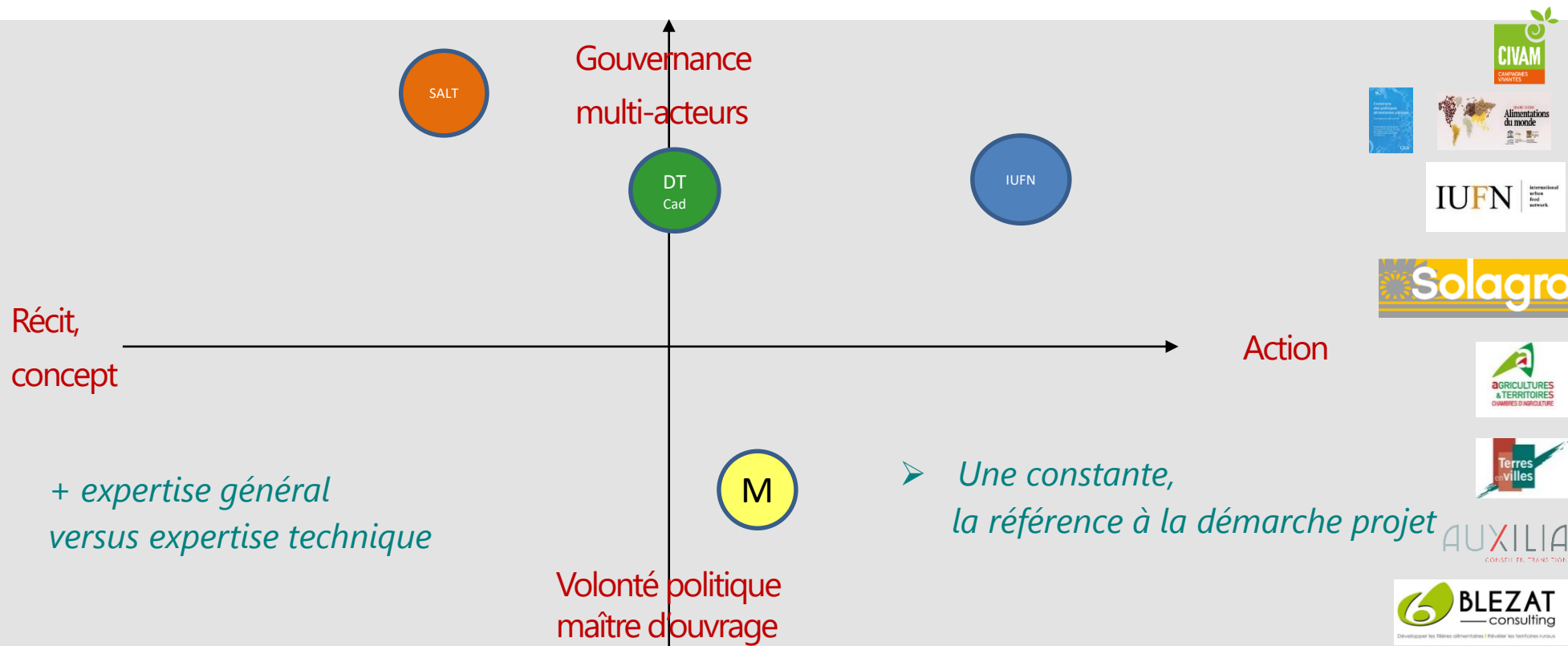


« Notre souhait principal est de répondre aux attentes des habitants en matière d'alimentation durable, avec des produits frais, de saison et bien sûr de qualité ».

Jean-Luc Hallé, vice-président de la CAD en charge de la Politique agricole, du Développement rural et des Espaces naturels.



Des démarches d'élaboration diverses et renouvelées





1.2 – La préconisation

Le fil rouge

➤ Une démarche projet en six étapes adaptée à votre ambition



Et 9 points de vigilance

Neuf points de vigilance

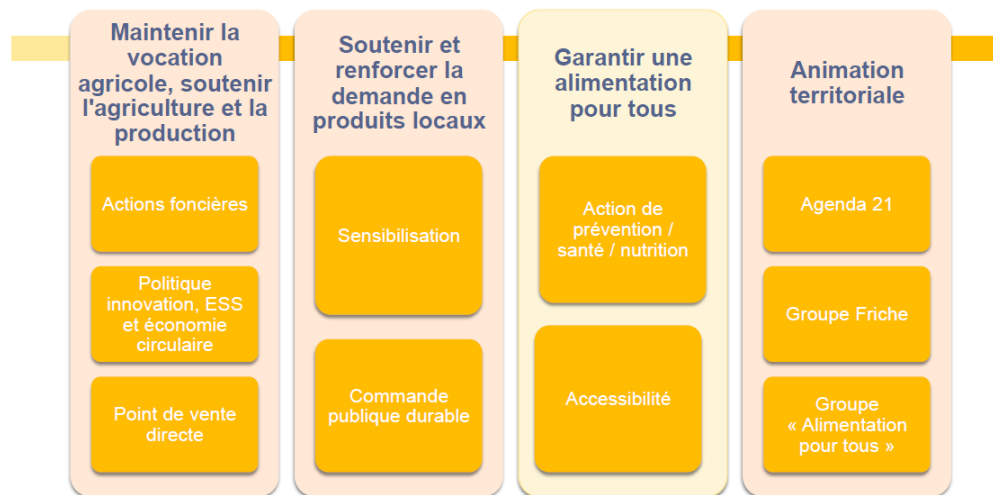
1. Prendre la mesure de la grande transversalité d'une politique alimentaire et des spécificités de l'agriculture **et de la nécessaire articulation des échelles**
2. Associer une volonté politique forte du maître d'ouvrage à une gouvernance multi-acteurs ouverte aux règles définies
3. Conduire un diagnostic en continu de manière progressive et cohérente
4. Corriger chemin faisant les limites des démarches participatives
5. Articuler récit, qualité territoriale et actions pilote
6. Formaliser discours politique et programme d'actions
7. Réunir les moyens humains et financiers du projet alimentaire territorial
8. Installer la gouvernance alimentaire territoriale en charge de la mise en œuvre et de l'évaluation
9. Et communiquer tout au long du PAT

1

Installation
de la maîtrise
d'ouvrage

PV 1 - Prendre la mesure de la grande transversalité d'une politique alimentaire et des spécificités de l'agriculture ...

Bilan des actions de l'agglomération nantaise



Des actions reconnues, ambitieuses mais classiques
Un début de décroisement entre les services

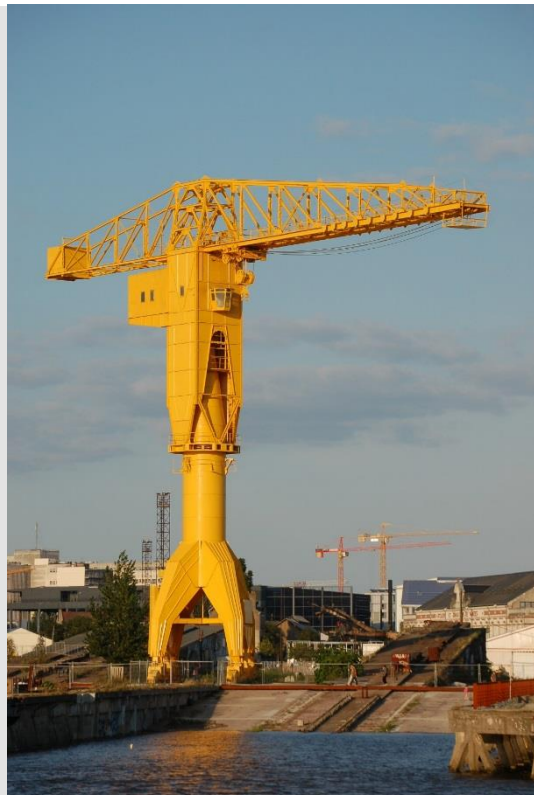
- En interne : à l'intérieur de l'institution porteuse de l'élaboration du PAT
- En externe : dans le partenariat et la gouvernance du processus d'élaboration (... et le diagnostic)

*Echelles, problèmes à régler,
leviers*

1

Installation
de la maîtrise
d'ouvrage

PV 1 - Prendre la mesure de la grande transversalité d'une politique alimentaire et des spécificités de l'agriculture ...



La parole à Dominique Barreau,
Chargé de mission Nantes Métropole

1

Installation de la
maîtrise d'ouvrage

2

Mise en place de la
gouvernance initiale

PV 2 - Associer une volonté politique forte du maître d'ouvrage à une gouvernance multi-acteurs ouverte aux règles définies



- Un équilibre à trouver : aller au-delà de la configuration classique Instance ouverte/Noyau dur.
- Elargir le cercle au-delà du binôme vice-président/chargé de mission.
- Mettre en place progressivement une instance de gouvernance ouverte dans une configuration suffisamment souple pour ne pas préjuger de la nature et de la composition de l'instance finale.
- Communiquer auprès des élus communaux, parties prenantes ... et consulter les habitants

3

Les Années de l'Agron

LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE AU CŒUR DU SYSTÈME ALIMENTAIRE NATIONAL

AGRONOMIE

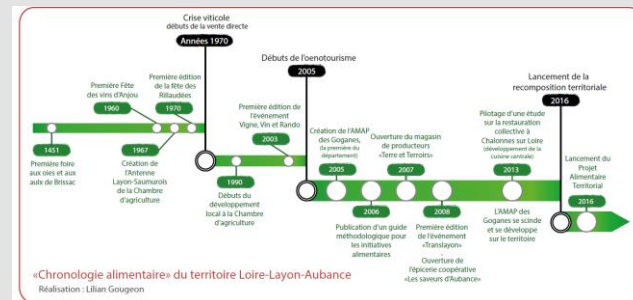
[illegible][illegible]

LES 10 PRINCIPES DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

- 1. RESPECTER LES VARIÉTÉS**
 Les variétés végétales et animales doivent être adaptées à leur environnement et à leur utilisation. Elles doivent être capables de résister aux maladies et aux parasites sans l'aide de produits chimiques de synthèse.
- 2. RESPECTER L'ÉCARTÉ**
 Les animaux doivent être élevés dans des conditions de bien-être, avec accès à l'extérieur, à l'eau et à la nourriture.
- 3. BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX**
 Les animaux doivent être élevés dans des conditions de bien-être, avec accès à l'extérieur, à l'eau et à la nourriture.
- 4. ÉVITER LES PRODUITS CHIMICOLOGIQUES**
 Les produits chimiques de synthèse sont interdits, sauf exception pour les produits autorisés par l'Union européenne.
- 5. ÉVITER LES OGM**
 Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sont interdits.
- 6. ÉVITER LES PRODUITS ANTI-NUCLÉAIRES**
 Les produits issus de la production nucléaire sont interdits.
- 7. ÉVITER LES PRODUITS ANTI-NUCLÉAIRES**
 Les produits issus de la production nucléaire sont interdits.
- 8. ÉVITER LES PRODUITS ANTI-NUCLÉAIRES**
 Les produits issus de la production nucléaire sont interdits.
- 9. ÉVITER LES PRODUITS ANTI-NUCLÉAIRES**
 Les produits issus de la production nucléaire sont interdits.
- 10. ÉVITER LES PRODUITS ANTI-NUCLÉAIRES**
 Les produits issus de la production nucléaire sont interdits.

[illegible]

- Et toujours, problématiser



PV 4 - Corriger chemin faisant les limites des démarches participatives



- Prendre de la hauteur et du recul
- Développer des modèles d'animation adaptés aux acteurs économiques
- Associer la population

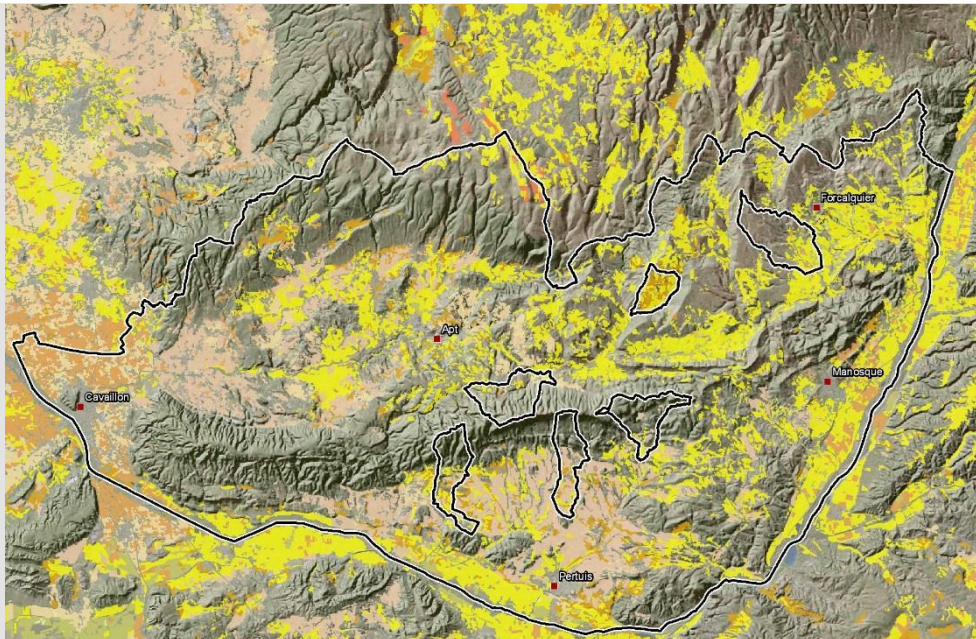
4

Co-construction de
la stratégie
alimentaire

5

Formalisation de la
stratégie et du
programme d'actions

5 – Articuler récit, qualité territoriale et actions pilote



Un Patrimoine agricole exceptionnel

4

Co-construction de
la stratégie
alimentaire

5

Formalisation de la
stratégie et du
programme d'actions

PV 6 - Formaliser discours politique et programme d'actions



- Charte,
- Contractualisation
- Engagements



4

Co-construction de
la stratégie
alimentaire

5

Formalisation de la
stratégie et du
programme d'actions

PV 6 - Formaliser discours politique et programme d'actions



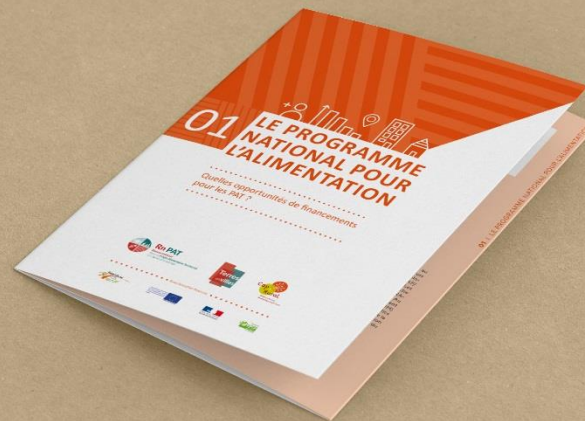
LORIENT
AGGLOMERATION

La parole à Pascal Tocquer,
Chargé de mission Lorient agglomération

6

Mise en œuvre, suivi
et évaluation

PV 7 – Réunir les moyens humains et financiers de la politique agricole et alimentaire d'agglomération



6

Mise en œuvre, suivi
et évaluation

PV 7 – Réunir les moyens humains et financiers de la politique agricole et alimentaire d'agglomération



La parole à Dominique Bernier,
Cap Rural

8 - Installer la gouvernance alimentaire territoriale en charge de la mise en œuvre et de l'évaluation



- Eviter un morcellement de la gouvernance au gré des commissions et des lobbys.
- Eviter toute marginalisation, de la politique alimentaire
- Evaluer de manière participative : ressources à venir (indicateurs)

Tout au long
de la démarche

9 – Et communiquer tout au long du PAT



[illegible]



2.1 – Les enseignements du réseau des territoires témoins

Etude en cours

Etats finaux des territoires témoins (analyse comparative)

Analyse comparative des états finaux : premiers enseignements ?

- ✓ Où en sont les territoires par rapport au dispositif PAT ? Conclusions
 - Un dispositif mieux approprié par les territoires urbains/métropolitains
 - Pourquoi le dispositif est mobilisé ? Quels objectifs ?
 - Quelles raisons invoquées par les collectivités ne le mobilisant pas ?
 - Ce que les collectivités appellent PAT : des ambiguïtés sur le terme

Etude en cours

Etats finaux des territoires témoins (analyse comparative)

Analyse comparative des états finaux : premiers enseignements ?

✓ Les évolutions 2015-2018

- L'émergence d'une « politique publique de l'alimentation » ?
 - Un élargissement des champs concernés : de l'agricole à l'alimentaire
 - L'impact du dispositif PAT
- Des objectifs similaires : développer les circuits de proximité, structurer les filières
- Des stratégies, programmes et actions-types pour répondre à ces objectifs

Etude en cours

Etats finaux des territoires témoins (analyse comparative)

Analyse comparative des états finaux : premiers enseignements ?

- ✓ Acteurs et structuration d'une gouvernance
 - Gouvernance « interne » : transversalité entre les services
 - Gouvernance « externe » : quels acteurs, quelles modalités de travail ?
 - Le rôle de la collectivité porteuse de la stratégie alimentaire
 - Les impacts du dispositif PAT

Etude en cours

Etats finaux des territoires témoins (analyse comparative)

Premiers enseignements généraux, points de vigilance et attentes

- ✓ Qu'appelle-t-on PAT ?
- ✓ La question de la gouvernance
- ✓ La question de l'échelle de projet



2.2 – Les enseignements de l'étude sur les dynamiques locales, régionales et nationales en faveur des Projets Alimentaires Territoriaux

Objectifs de l'étude

1. Mieux cerner les besoins des acteurs des PAT
 2. Mettre en lumière les institutions impliquées dans la thématique
 3. Proposer des scénarios concernant l'articulation entre le RnPAT et l'échelon régional
-
1. Orienter le programme du RnPAT
 2. Formuler des préconisations générales

Démarche et méthode de l'étude

Janvier-Février 2018

Cadrage de la mission de stage

Elaboration du questionnaire

38 réponses au questionnaire

Mars – Mai 2018

Analyse des réponses du questionnaire

Elaboration de l'enquête de terrain

Conduite d'entretiens

40 entretiens réalisés

Mai – Juin 2018

Analyse des entretiens

Rédaction du rapport

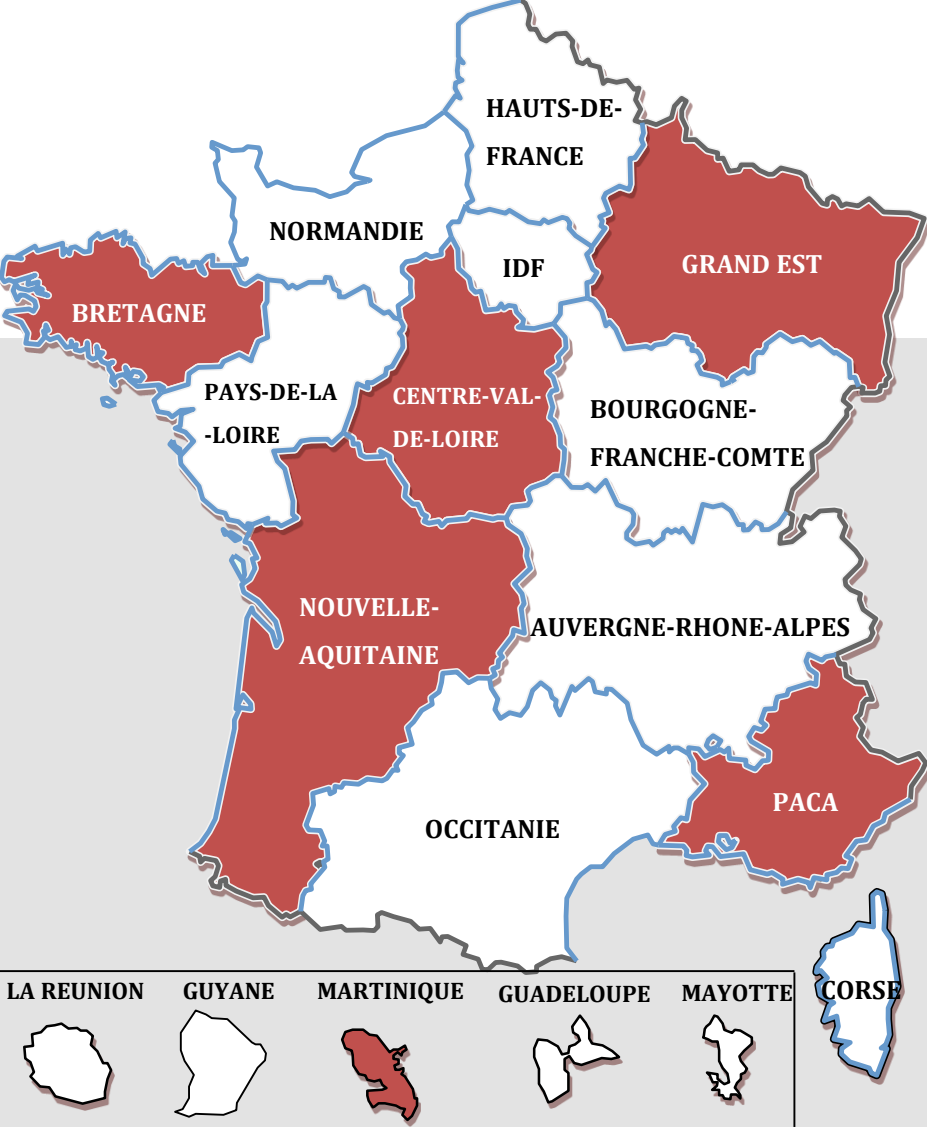
Zoom sur les réseaux ruraux



Pas de réseau rural	Réseau rural en place sans activité sur les PAT	Réseau rural en place <u>avec</u> activité sur les PAT
Grand Est	Bretagne	Auvergne-Rhône-Alpes
Nouvelle-Aquitaine	Bourgogne-Franche-Comté	Provence-Alpes-Côte-D'azur
Occitanie	Centre-Val-de-Loire	
	Martinique	
	Mayotte	

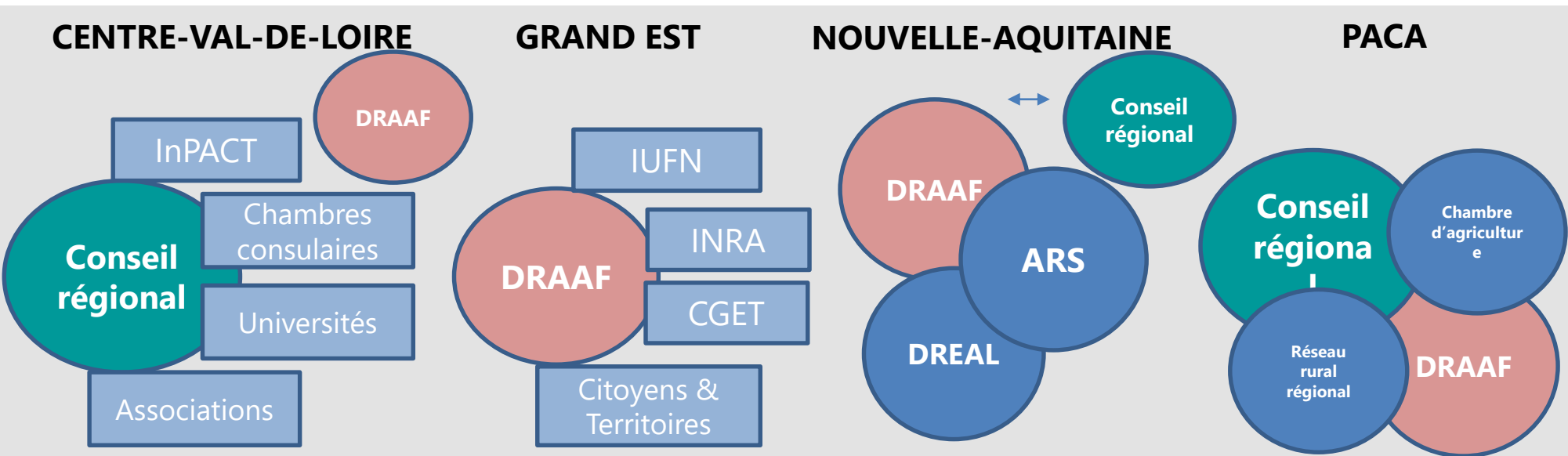
Nous n'avons pas d'informations à propos des régions suivantes :
Corse, Guadeloupe, Guyane, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, la Réunion.

Les 6 régions enquêtées



- Régions choisies à partir de l'analyse du questionnaire, administré au préalable
- Panel offrant une vision transversale avec des régions où :
 - Les démarches de projets alimentaires territoriaux sont plutôt bien **développées** ;
 - Une dynamique autour des PAT est **en cours de développement** ;
 - La thématique des PAT est **peu voire pas investie**.
- Types de personnes interrogées :
 - porteurs de PAT,
 - structures accompagnatrices,
 - monde de la recherche

Les relations entre les protagonistes sur la thématique alimentaire



Modalités de la mise en réseau régionale des PAT



AGRICULTURE.GOUV.FR
ALIMENTATION.GOUV.FR



3 - Point de vue du Ministère de
l'Agriculture et de

L'intervenant

Cédric Prévost, sous-directeur de la politique de l'alimentation du Ministère de l'Agriculture et l'Alimentation (DGAL)



4- Conclusion de la journée

A surreal scene featuring a rectangular table covered with a white tablecloth, set for a meal in a dark, cave-like environment. The table is laden with various white dishes, including a large platter of food, a bottle, and a pitcher. Two white wooden chairs are positioned on either side of the table. In the background, a small, brightly lit alcove contains a white snail resting on a stack of three white blocks. The overall atmosphere is mysterious and whimsical.

Bon Appétit !